Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 45 (1988)

Heft: 10

Artikel: Place du mouvement, du jeu et du sport dans le processus thérapeutique des défavorisés

Autor: Weiss, Ursula / Lehmann, Anton

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998501

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Place du mouvement, du jeu et du sport dans le processus thérapeutique des défavorisés

Dr Ursula Weiss et Anton Lehmann, responsables des cours
Traduction: Yves Jeannotat

Le texte qui suit rapporte sur deux cours de perfectionnement organisés à Macolin en 1987 et 1988 dans le cadre de la branche «Le sport et les défavorisés». Ces séances de travail ont été conçues sur le modèle de celles, analogues, organisées en République fédérale d'Allemagne. Il s'agit de rechercher et d'analyser, avec les participants, quelle place il est possible et souhaitable d'accorder au mouvement, au jeu et au sport dans le traitement thérapeutique des «défavorisés» (dits aussi, parfois, «marginaux» ou «inadaptés»), dans le processus de réhabilitation qui les concerne et dans l'occupation de leurs loisirs d'une façon générale.

Des invitations avaient été adressées dans ce sens à un certain nombre de personnes travaillant dans des institutions fixes de Suisse alémanique et spécialisées dans le traitement thérapeutique des toxicomanes (communautés, centres de désintoxication et de réhabilitation, cliniques psychiatriques). Une vingtaine d'inscriptions sont venues en retour. Durant les trois jours et demi du cours, l'enseignement a été assuré par les responsables et par des spécialistes venus de l'extérieur. Le but poursuivi était de procéder à des échanges d'informations et, d'une façon générale, à acquérir des connaissances plus larges et plus approfondies sur un sujet partiellement inexploré encore.

Comme rien ne remplace le «vécu», les organisateurs ont eu à cœur d'engager d'abord les participants dans la pratique de différentes formes de mouvements, de jeux et de sports, avant de leur soumettre des programmes de matière susceptibles d'être utilisés dans leurs milieux. De par leur profession, les personnes présentes étaient fort bien au courant des structures offertes par les institutions concernées, mais elles étaient par contre beaucoup moins conscientes des nombreuses possibilités présentées par le «mouvement» pris dans son sens le plus large dans l'organisation du temps de loisir et dans le traitement thérapeutique proprement dit. On s'est donc efforcé d'aborder, dans le cadre du cours, un maximum de sujets et il est possible de les regrouper sous l'appellation générale suivante: «l'apprentissage et le jeu», «l'entraînement» et «l'expérience du corps et du mouvement».

Les promoteurs du cours ont toujours parfaitement su que ces domaines ne pouvaient être qu'effleurés en si peu de temps. Mais, pour débuter, il était avant tout important d'établir un catalogue des possibilités, un éventuel approfondissement pouvant être envisagé par la suite. Présentés sous la forme de petits résumés, les aspects théoriques ont toujours été concrétisés d'une manière ou de l'autre par la pratique.

Apprentissage et jeu

- jeux d'équipe avec ballon, jeux de raquette
- jeux nautiques, natation (crawl), plongeon, plongée
- parcours d'agrès
- course d'orientation

Entraînement

- endurance, musculation, stretching
- qualités de coordination
- mouvement en musique, test de condition physique, formes de sport matinales

Expérience du corps et du mouvement

- décontraction et perception
- éléments tirés de la danse et d'autres formes d'expression comme moyens thérapeutiques.

Prédominance des aspects psychosociaux

Il n'y a pas une très grande différence entre faire du sport avec des toxicomanes ou avec d'autres types de défavorisés et faire du sport avec tout un chacun. Il faut pourtant, dans le premier cas, apporter un soin particulier au choix des activités et, surtout, aux procédés méthodologiques et pédagogiques utilisés. En ce qui concerne ce dernier point, il doit toujours y avoir *prédominance des aspects psychosociaux:* motivation, désamorçage des situations de conflit, comportement face à la victoire et à la défaite, coopération, persévérance lors de conditions extérieures difficiles, évaluation réaliste des risques, etc.

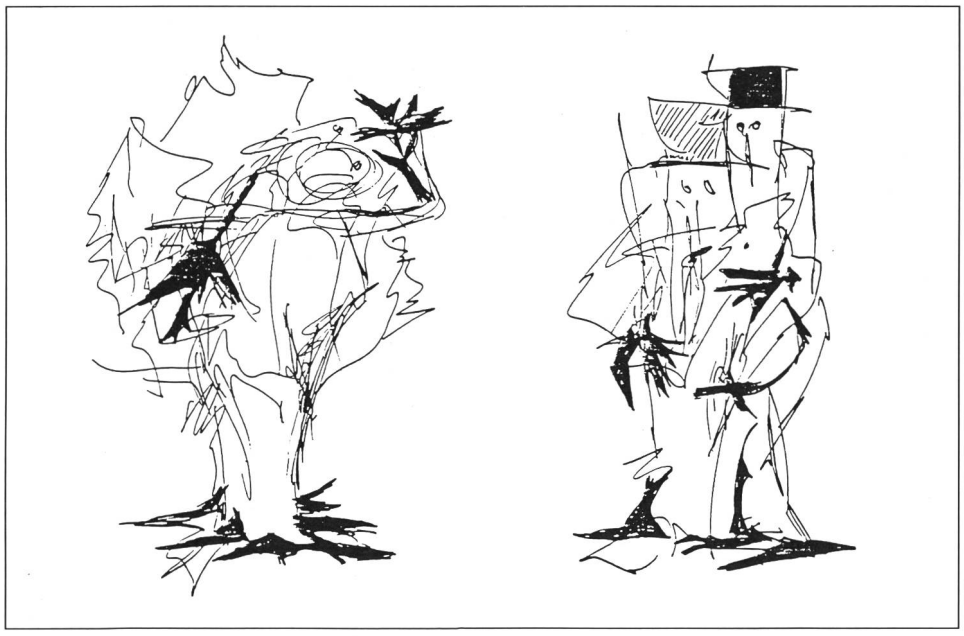

Rétroaction

Les échos reçus jusqu'à ce jour dévoilent que des expériences pratiques ont été tentées et couronnées de succès à la suite du cours. Il valait donc la peine de l'organiser, comme se justifiera sans doute sa reconduction. Il faut, en effet, bien savoir que, dans les «petits» centres surtout, c'est à un personnel très souvent dépourvu de connaissances spécifiques en la matière qu'est confiée la responsabilité du secteur «sport et loisirs». Quant aux «grandes» institutions, ce n'est que très timidement qu'elles acceptent de considérer le mouvement, le jeu et le sport comme moyen d'action thérapeutique et psychosocial valable. Et pourtant, le sport, de par l'engagement qu'il exige à l'intérieur du groupe est, à n'en pas douter, «une» forme – parmi d'autres bien sûr – de réinsertion idéale même après une période plus ou moins longue de traitement.

Un prochain cours est prévu à la fin du mois de mai 1989. ■